

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément à l'article 35 du Règlement Général de la BRVM, à l'Instruction N°5 de la BRVM relative à l'animation du marché et à la circulaire N°004-2010 du CREPMF relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA,

1. SGI ANIMATRICE DE LA VALEUR COTEE

Nom SGI : BICI BOURSE
 Siège social : Rue Gourgas, Abidjan Plateau
 Adresse : 01 BP 1298 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
 Téléphone : (225) 20 20 16 68
 Télécopieur : (225) 20 21 47 22
 AÑB : Côte d'Ivoire
 Nom & prénoms du Représentant légal : AKOTO Jean-Luc Olivier
 Fonction du Représentant légal : Directeur Délégué-
 Email : jean-lucolivier.akoto@bnpparibas.com

2. VALEUR ANIMEE

Dénomination : NEI SA
 Symbole : NEIC
 Siège social : 1, Boulevard de Marseille, Abidjan, Treichville
 Téléphone : (225) 21 21 64 70
 Télécopie : (225) 21 21 64 86
 Email : edition@nei-ci.com

3. CLAUSES DE L'ANIMATION

Nom & prénoms du négociateur spécialiste : ABOUE YOMI RUTH-ANNE		
Date de signature du contrat :	Contrat renouvelé ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Durée du contrat : 1 an	Combien de fois : reconduction tacite	Date du dernier renouvellement : Sans objet
Quantité minimale de titres garantie (QMG) : 10 (la QMG ne peut pas être inférieure à 10 titres)		
Ecart de cours proposé : + ou - 7.5%		
Compte DCBR utilisé : 11934		

4. POINT SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

	AU 31/12/2012	Au 30/06/2012	variation	
			En volume/valeur	%
Nombre de titres	1.577	1.577	0	0
Valeur en espèces (F CFA)	4.052.890	4.376.175	-323.285	-7.38

Le soussigné certifie que les informations contenues dans ce présent bilan sont complètes et conformes à la réalité.

Fait à Abidjan, le 09/01/ 2013

Signature et cachet
(du déclarant ou son Représentant légal)

Mamadou DIABY GATE
Responsable Marché des Capitaux
BICI BOURSE

NB : Ce document doit être produit au plus tard le 15 du mois suivant la fin de chaque semestre.